



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bouches-du-Rhône

Commune : Paradou

Autres communes :

R500

Appellation : Croix du cimetière et les cyprès qui l'encadrent

Monument(s)

Appellation : Croix du cimetière et les cyprès qui l'encadrent

Protection : classement

Arrêté : classement le 16/08/1935

Étendue de la protection : Croix du cimetière et les cyprès qui l'encadrent

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.